BULLETIN TRIMESTRIEL
N° 201
1er trimestre 2008
APEMU - 6 Impasse Dubet 33700 Mérignac

Association des Professeurs d'Education Musicale
Http//apemu.free.fr

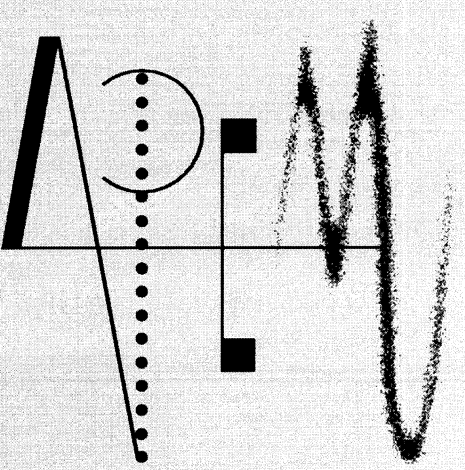

SOMMAIRE

Editorial 5

Vie de l'association

Socle commun et Education Musicale.....6
Compte rendu local.....27

Pédagogie

IDD Education Musicale / Anglais.....11

Informations diverses

Pub'.....14
Bulletin d'adhésion, bon de commande 16
Publications de l'APEMu 18

Humour

L'orgue.....30

ASSOCIATION DES **P**ROFESSEURS D'**E**DUCATION **MU**SICALE

Siège social : 6 Impasse Dubet 33700 Mérignac

http://apemu.free.fr

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Maïté AUBRUN, Yolande BARBIER, Catherine BAUDY, Martine BERTIER-WOLFROM, Mireille CHOVET, Isabelle BOUGAULT, Etienne GEGOULT, Anne-Françoise GARNY, Renata HARBULOT, Martine HONORAT, Claude LAPORTE, Béatrice LARAT-BELLIOT, Anne LEMARCHAND, François LONDEIX, Thibaut PLANTEVIN, Fernando SEGUI, Hélène WAGNER

BUREAU

présidente
Yolande BARBIER
6 Impasse Dubet
33700 Mérignac
06 13 43 92 25
barbier.yoli@free.fr

vice-président
Fernando SEGUI
24 place des Hirondelles
69140 Rillieux-la-pape
06 63 61 99 58
fernando.segui@wanadoo.fr

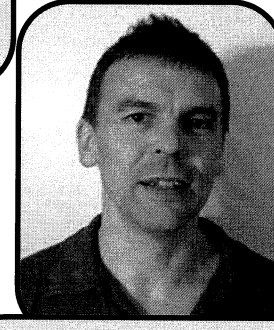

vice-président
Etienne GEGOUT
18 route de Voirincourt
54280 Seichamps
03 83 21 88 21
e.gegout@ac-nancy-metz.fr

trésorière
Martine BERTIER-WOLFROM
12 rue Barral de Montferrat
38100 Grenoble
04 76 47 92 17
ma.berwol@free.fr

trésorière-adjointe
Catherine BAUDY
12 allée François-Villon
33510 Andernos-les-bains
05 56 26 25 86
catherine.baudy@wanadoo.fr

secrétaire
Renata HARBULOT
3 allée de la Source
21000 Dijon
03 80 41 31 40
renata.harbulot@orange.fr

secrétaire-adjointe
Claude LAPORTE
10 Boulevard Léon-Malfrey
63000 Clermont-Ferrand
laporte.claude@libertysurf.fr

Mise en page du bulletin

Dominique TERRY
23, rue du Rhône
69360 Solaize
04 78 02 40 79
dominique.terry@wanadoo.fr

Mise en page du bulletin

Nicolas ROBIN
42, rue Diderot
01100 Oyonnax
nicolas.robin@ac-lyon.fr

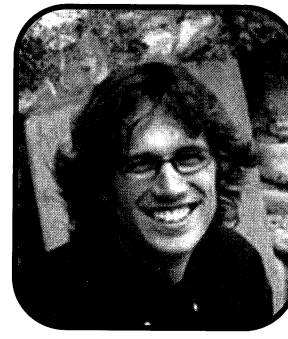

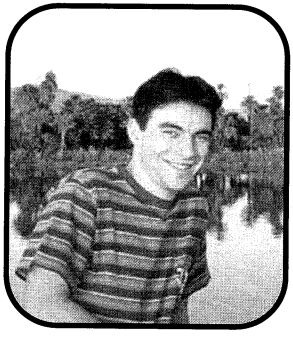

Responsable du site

Thibaut PLANTEVIN
901 petite route de Carpentras
84210 Pernes-les-fontaines
06 18 01 27 03

EDITORIAL DE LA PRESIDENTE

Chers collègues, bonjour à tous,

Jusqu'où iront - ils ? C'est la question que je me pose après tous les rapports, publications discours en tout genre auxquels nous avons assisté depuis le début de cette année 2008 !

Avec une petite conclusion, notre ministère nous prend vraiment pour des imbéciles, vous ne croyez pas ? Prenons le rapport Gross :

Ce dernier préconise une « relance de l'éducation artistique et culturelle »par « une réanimation des certifications complémentaires en art », tiens, peut-être une solution pour économiser des postes, c'est dans l'air du temps ! Ne pensez vous pas ?

Dans ce même rapport : « l' éducation artistique et culturelle est peut-être d'ores et déjà la catégorie à travers laquelle doit s'envisager l'émergence d'une politique éducative propre aux collectivités locales », alors désengagement de l'état ? Non ? Vous n'y croyez toujours pas ?

Souvenez vous les bonnes intentions de notre ministre sur l'accompagnement scolaire pour les orphelins de 16h : avec la diminution des postes, les DGH de misère pour la rentrée 2008, quels sont les établissements qui vont pouvoir faire assurer les heures de pratiques collectives en collège par des professeurs d'éducation musicale, ne serait - ce que les heures de cours ? Dans certaines académies de nombreux départs à la retraite ne sont pas remplacés, ce qui conduit à une précarisation de notre enseignement en collège. Et M Darcos et Mme Albanel veulent nous convaincre qu'ils nous préparent une politique d'éducation artistique et culturelle pour tous? Alors, on y croit ?

Mais la « cerise sur le gâteau » est arrivée en janvier avec la déclaration de Xavier Darcos à la sortie du conseil des ministres du 30 janvier 2008 ! 50% du cours dédié à l'histoire des arts et les pratiques reléguées dans les horaires d'accompagnement scolaire ! Sans commentaire !!!

Si l'on ajoute les préoccupations du ministère sur la nouvelle façon de recruter des enseignants, la remise en question des concours du capes et de l'agrégation , la réforme des options en lycée, que va devenir l'enseignement de l'éducation musicale, existera – t - il toujours dans les cinq ans à venir ?

Editorial

Ne baissons pas les bras ! Nous en avons vu d'autres, l'Apemu a connu d'autres tempêtes, nous nous sommes toujours battus pour une éducation musicale de qualité pour tous !

Un projet de programme est en consultation sur Eduscol, il parle de « la contribution originale et indispensable de l'éducation musicale au socle commun des compétences », « de la nécessité d'une chorale dans chaque collège », de « la construction d'une culture artistique par la perception de la musique », de « projet musical pour développer l'exigence artistique de chaque élève ».

Et surtout on y parle d'éducation musicale et vous savez combien je suis attachée à ce terme quand il s'agit de notre enseignement !

Alors, réagissez en nombre à cette consultation! Allez sur le site, donnez votre avis de pédagogue, faites, vous aussi, des propositions ; le monde change, nous savons nous adapter à condition de pouvoir continuer à exister ; engagez vous pour l'éducation musicale ! Faites savoir autour de vous que les compétences et les connaissances développées en éducation musicale peuvent servir partout : langues, sciences, français...

Parlez de l'Apemu autour de vous, de notre futur congrès à Nancy sur « l'éducation musicale dans le développement sensoriel et cognitif », je le redis encore, l'Apemu , c'est vous et votre passion d'enseignant d'éducation musicale!

Je terminerai ce billet d'humeur avec les propos malicieux d'une adhérente :

Printemps 2008, orages de plus en plus fréquents et humides, gardons nos parapluies bien ouverts et accrochons - nous au manche !

C'est pour quand l'éclaircie ?

La présidente,
Yolande Barbier-Ceresuela

SOCLE COMMUN DE CONNAISSANCES ET DE COMPETENCES ET EDUCATION MUSICALE

Stage T1 et T2 nov 2007
(IUFM de Lyon)

Formateurs:

Fernando Segui et Christian Jusselme

Compte-rendu du travail de réflexion mené sur le socle.

Ce travail a consisté dans les tableaux ci-dessous :

- dans la 2ème colonne : à extraire du texte officiel les connaissances, capacités et attitudes que l'éducation musicale contribue à faire acquérir ou à développer.

- dans la 3ème colonne : à porter un regard encore plus pointu du point de vue de l'éducation musicale et éventuellement à identifier les connaissances, capacités et attitudes non présentes dans le socle commun mais acquises ou développées spécifiquement grâce à l'éducation musicale.

Socle Commun et Education Musicale

1 - Maîtrise de la langue française		Education Musicale
Généralités	Lire écrire et parler Expression précise et claire à l'oral comme à l'écrit	
Connaissances	Vocabulaire juste et précis pour désigner des objets réels, des sensations , des émotions...	
Capacités	Lire Lire à haute voix, de façon expressive Dégager l'idée essentielle d'un texte lu ou entendu Manifester sa compréhension de textes variés Comprendre un énoncé, une consigne Ecrire Copier un texte sans faute Répondre à une question par une phrase complète S'exprimer à l'oral Prendre la parole en public Prendre part à un dialogue un débat Rendre compte d'un travail individuel ou collectif(lycée ?) Dire de mémoire ... Utiliser des outils Utiliser des dictionnaires...	Dire, chanter de façon expressive Dégager l'idée essentielle d'un texte chanté Chanter seul face à un groupe - contribution technique : savoir respirer, projeter sa voix (poser, timbrer), articuler, se ''tenir'' corporellement Chanter de mémoire des textes de chansons - contribution technique : solliciter ses mémoires auditive, visuelle, gestuelle et affective.
Attitudes	La volonté de justesse dans l'expression écrite et orale, du goût pour l'enrichissement du vocabulaire. Le goût pour les sonorités, les jeux de sens, la puissance émotive de la langue L'ouverture à la communication, au dialogue, au débat	

2 - Pratique d'une langue vivante étrangère	
Connaissance et compréhension des cultures dont la langue est le vecteur. Entraînement de la mémoire, compréhension orale, expression orale.	
Connaissances	Connaître les formes sonores, la phonologie, les règles de prononciation.
Capacités	Prononcer correctement (Comprendre un texte écrit court et simple)
Attitudes	Sensibilité aux différences et à la diversité culturelle L'ouverture d'esprit et la compréhension d'autres façons de penser et d'agir

3A - Principaux éléments de mathématique		Education Musicale
Développement de la pensée logique, les capacités d'abstraction et de vision dans le plan et dans l'espace par l'utilisation ... de graphiques		Développement des capacités de latéralisation, d'abstraction et de vision dans le plan et dans l'espace par l'utilisation de graphiques sonores, de partitions.
Connaissances	La proportionnalité Les transformations : symétrie, agrandissement et réduction	Les notions formelles de symétrie, d'équilibre, de répétition, Les notions temporelles de divisions rythmiques, d'écriture en augmentation.
Capacités	Raisonner logiquement, pratiquer la déduction, démontrer Le repérage dans un axe et dans le plan Se repérer dans l'espace	Se repérer dans une partition Travail sur la latéralisation Se repérer corporellement et visuellement dans l'espace et dans le temps
Attitudes	La rigueur et la précision Le goût du raisonnement fondé sur des arguments dont la validité est à prouver.	Rigueur et précision dans le geste musical (vocal, corporel, instrumental)

Socle Commun et Education Musicale

3B - Culture scientifique et technologique...		Education Musicale
Connaissances	Le corps humain et ses possibilités	Physiologie de la voix, fonctionnement de la phonation
Capacités	Pratiquer une démarche scientifique Savoir observer, questionner, formuler une hypothèse et la valider, argumenter, modéliser de façon élémentaire Développer des habiletés manuelles, être familiarisé avec certains gestes techniques	Développer des habiletés corporelles, être familiarisé avec certains gestes techniques (voix corps instrument)
Attitudes	Sens de l'observation L'esprit critique... situation d'une information dans son contexte Responsabilité face ... à la santé	Responsabilité face au forçage vocal, au niveau sonore d'une écoute musicale. Prévention des risques auditifs

4 - Maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication		
Connaissances		La culture humaniste... ...l'interprétation des oeuvres artistiques... ...fréquentation des oeuvres artistiques...
Capacités	S'approprier un environnement informatique de travail ; Créer, produire, traiter, exploiter des données S'informer, se documenter Communiquer, échanger	... et leur lien avec la musique
Attitudes	Attitude critique et réfléchie vis-à-vis de l'information disponible Attitude de responsabilité dans l'utilisation des outils interactifs	Attitude de responsabilité face aux droits d'auteur

5 - Culture humaniste		**Education Musicale**
La culture humaniste contribue à la formation du jugement, du goût et de la sensibilité Elle enrichit la perception du réel, ouvre l'esprit à la diversité des situations humaines, invite à la réflexion sur ses propres opinions et suscite des émotions esthétiques. Elle se fonde sur l'analyse et l'interprétation ... d'époques ou de genres différents. Elle repose sur la fréquentation ..., qui contribue à la connaissance des idées et à la découverte de soi.		La culture humaniste... ...l'interprétation des oeuvres artistiques... ...fréquentation des oeuvres artistiques...
Connaissances	Avoir des repères historiques : Par une connaissance d'oeuvres... musicales... majeures du patrimoine français, européen et mondial	
Capacités	Lire et utiliser différents langages, en particulier les images... Situer dans le temps les événements et les oeuvres littéraires ou artistiques... et de les mettre en relation avec des faits historiques ou culturels utiles à leur compréhension. Faire la distinction entre produits culturels de consommation culturelle et oeuvre d'art Avoir une approche sensible de la réalité Mobiliser leurs connaissances pour donner du sens à l'actualité	
Attitudes	La culture humaniste que dispense l'école donne aux élèves des références communes. Elle donne aussi à chacun l'envie d'avoir une vie culturelle personnelle : - par ... les spectacles (cinéma, théâtre, concerts... - par la pratique d'une activité culturelle, artistique ou physique Elle a pour but de cultiver une attitude de curiosité : - pour les productions artistiques, patrimoniales et contemporaines, française et étrangères ; - pour les autres pays du monde (histoire, civilisation, actualité) Elle développe la conscience que les expériences humaines ont quelque chose d'universel	

6A - Compétences sociales : Vivre en société		
Dès l'école maternelle, l'objectif est de préparer les élèves à bien vivre ensemble par l'appropriation progressive des règles de la vie collective		
Connaissances	Connaître les règles de vie collective	Connaître les règles du jouer ensemble, chanter ensemble
Capacités	Respecter les règles. Communiquer et travailler en équipe, ce qui suppose savoir écouter, faire valoir son point de vue… accomplir sa tâche selon les règles établies en groupe ; Savoir reconnaître nommer ses émotions, ses impressions, pouvoir s'affirmer de manière constructive ;	Savoir écouter la production musicale d'un camarade ou d'un groupe. Savoir écouter ses partenaires au sein d'une réalisation polyphonique.
Attitudes	La vie en société se fonde sur : - le respect de soi ; - le respect des autres ; - le respect de l'autre sexe ; - le respect de la vie privée ; - la volonté de résoudre pacifiquement les conflits ; - la conscience que nul ne peut exister sans autrui (conscience de la contribution nécessaire de chacun à la collectivité ; sens de la responsabilité par rapport aux autres ; nécessité de la solidarité : prise en compte des besoins des personnes en difficulté (physiquement, économiquement), en France et ailleurs dans le monde	- le respect de la voix de l'autre sexe (la mue, le corps) - la conscience que la pratique musicale collective nécessite le concours de tous pour aboutir à un résultat harmonieux.

6B - Compétences civiques : Se préparer à la vie de citoyen		**Education Musicale**
Devenir des acteurs responsables de notre démocratie		
Connaissances	Symboles de la République et leur signification (…hymne national) ; Principe de laïcité	Caractère sacré de certaines musiques
Capacités	Les élèves devront être capables de jugement et d'esprit critique, ce qui suppose : - apprendre à identifier, classer, hiérarchiser, soumettre à critique l'information et la mettre à distance ; - être éduqué aux médias et avoir conscience de leur place et de leur influence dans la société - savoir construire son opinion personnelle et pouvoir la remettre en question, la nuancer (par la prise de conscience de la part d'affectivité, de l'influence de préjugés, de stéréotypes	
Attitudes	Conscience des droits et devoirs	

Socle Commun et Education Musicale

7A - L'autonomie		Education Musicale
Capacité de juger par soi-même		
Connaissances	Connaître les processus d'apprentissage, ses propres points forts et faiblesses	
Capacités	S'appuyer sur des méthodes de travail, se concentrer, mémoriser, exposer ; Savoir respecter des consignes ; Etre capable de raisonner avec logique et rigueur et donc savoir : - identifier un problème et mettre au point une démarche de résolution ; - rechercher l'information utile, la trier, la hiérarchiser, l'organiser, la synthétiser ; - mettre en relation les acquis des différentes disciplines et les mobiliser dans des situations variées ; - identifier, expliquer, rectifier une erreur; - distinguer ce dont on est sûr de ce qu'il faut prouver ; - mettre à l'essai plusieurs pistes de solution ; - savoir s'autoévaluer ; - développer sa persévérance ; Avoir une bonne maîtrise de son corps....	Avoir une bonne maîtrise de sa voix
Attitudes	Chacun doit avoir : - la volonté de se prendre en charge personnellement ; - d'exploiter ses facultés intellectuelles et physiques ; - conscience de la nécessité de s'impliquer, de rechercher des occasions d'apprendre ; - conscience de l'influence des autres sur ses valeurs et ses devoirs ;	
7B - L'esprit d'initiative		**Education Musicale**
Il faut que l'élève se montre capable de concevoir, de mettre en oeuvre et de réaliser des projets individuels ou collectifs dans les domaines artistiques...		
Connaissances	Toutes les connaissances acquises pour les autres compétences peuvent être utiles	
Capacités		
Attitudes	Curiosité et créativité	

Le principe même du socle repose sur un impératif de qualité
La maîtrise du socle ne peut être que globale, car les compétences sont complémentaires et également nécessaires.

Confidences

"Rappelle-toi, Barbara..."

Le groupe "Confidences" avec Renata au chant et Francis au piano a tenu à rendre hommage à Barbara qui nous a quittée il y a juste dix ans.

Un spectacle a été donné à Dijon le 25 novembre dernier.

L'enregistrement d'un CD a été réalisé pendant l'été.

Vous pouvez l'acquérir en contactant "Confidences" au:
03 80 41 31 40 ou sur la messagerie confidences@free.fr

Vous pouvez aussi visiter notre site : **http: //confidences.free.fr**

BULLETIN D'ADHESION - 2008

Nom : ....
Prénom : ....
Adresse : ....
....
Code postal/ville : ..../...
Téléphone/Fax : ..../...
Courriel (le plus lisiblement possible) :
_ _

En cas de modification, nom ou adresse antérieurs : ....
....
Grade ou situation : ....
Indice/échelon :...................../.........
Etablissement :...
Ville/académie : ..../.....................................

Tarifs

Indice inférieur à 410, mi-temps, temps partiels ou retraités : 19 €
Indice supérieur à 410 : 38 €
Couple enseignant en éducation musicale et adhérent : 38 € + 19 €
Stagiaires PLC2 : 10 €

Versement par chèque postal ou bancaire à l'ordre de l'APEMu

Montant total du chèque : €

L'adhésion est valable pour l'année civile et inclut l'envoi des 4 numéros annuels de la revue.

Ce bulletin est à renvoyer obligatoirement à votre délégué académique, à défaut à notre trésorière.
Toute inscription en cours d'année, jusqu'à fin septembre, donne droit à l'envoi rétroactif des numéros de l'année civile déjà parus.
Toute demande d'adhésion envoyée après le 30 septembre sera validée sur l'année civile suivante.
Le traitement informatisé du présent formulaire a fait l'objet d'une déclaration de conformité auprès de la CNIL. Vous pouvez exercer votre droit d'accès et de rectification des données vous concernant en vous adressant à votre délégué académique, à défaut, directement à notre secrétaire.

Si vous désirez adhérer à l'association sans recevoir les revues, entourez le refus suivant : **NON**

Si vous désirez vous abonner aux revues sans adhérer à l'association, reportez-vous à la page suivante.

N'oubliez pas de signaler à notre secrétaire tout changement d'identité ou d'adresse en cours d'année civile.

BULLETIN D'ABONNEMENT - 2008

(présentation page suivante)

Nom : .....
Prénom : .....
ou Nom de l'organisme : .....
Adresse : .....
.....
Code postal/ville : ...../.....
Téléphone/Fax : ...../.....
Courriel (le plus lisiblement possible) :

_ _

* Abonnement à 4 revues successives : 38 €

Modes de paiement :
· chèque joint à la commande à l'ordre de l'APEMu
· mandat administratif : **fournir un bon de commande**

Tout abonnement en cours d'année, jusqu'à fin septembre, donne droit à l'envoi rétroactif des numéros de l'année civile déjà parus.
Toute demande d'abonnement envoyée après le 30 septembre sera validée sur l'année civile suivante.
Le traitement informatisé du présent formulaire a fait l'objet d'une déclaration de conformité auprès de la CNIL. Vous pouvez exercer votre droit d'accès et de rectification des données vous concernant en vous adressant à votre délégué académique, à défaut, directement à notre secrétaire.

COMMANDE DES ACTES

(présentation page suivante)

Nom : .....
Prénom : .....
ou Nom de l'organisme : .....
Adresse : .....
.....
Code postal/ville : ...../.....
Téléphone/Fax : ...../.....
Courriel (le plus lisiblement possible) :

_ _

* Actes du congrès de Troyes :15 €
* Actes des congrès de Sèvres et Lyon: 15 €
Modes de paiement :
· chèque joint à la commande à l'ordre de l'APEMu
· mandat administratif : **fournir un bon de commande**

*** TOTAL DE LA COMMANDE**

Abonnement	€
Actes de troyes	€
Montant total du chèque	€

Relevé d'Identité Postale
APEMu - Siège social
6 Impasse Dubet
3700 Mérignac

ETAB	GUICHET	N° DE COMPTE	CLE
30041	00001	0063396P 020	03

PUBLICATIONS DE L'APEMu

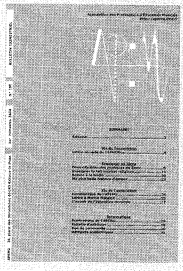

La revue APEMu
Informations concernant la discipline éducation musicale. Textes, programmes, formations, pédagogie, vie de l'association...

32 pages - publication trimestrielle
Abonnement 38 €

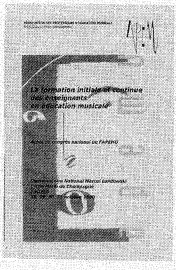

La formation initiale et continue des professeurs en éducation musicale
Actes du congrès de Troyes 2000.
Aspects théoriques et pratiques de la formation des enseignants (professeurs des écoles, du second degré); organisés en trois chapitres : état des lieux, pratiques musicales, sciences humaines.

124 pages - 15 €

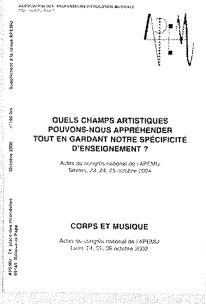

Quels champs artistiques pouvons - nous apréhender?

Actes du congrès de Sèvres 2004

Corps et musique
Actes du congrès de Lyon 2002

160 pages 15 €

Itinéraire De Découverte
Musique et Langue anglaise

Suite à l'article sur la musicalité de la langue anglaise édité dans le bulletin N°194, je vous propose de relater un travail en relation avec cette thématique.

Présentation générale

Un IDD sans moyen particulier

L'Itinéraire De Découverte (IDD) est interdisciplinaire Anglais – Éducation Musicale. Il concerne une classe de 4°. Contrairement à l'esprit de départ lors de la création des IDD, les élèves n'ont pas eu le choix de leur thématique. Elle leur a été imposée. Les moyens attribués ne sont que des heures standard, il n'y a pas de groupe et le travail se fait en classe complète. La répartition est de deux heures hebdomadaires partagées équitablement entre l'éducation musicale et l'anglais. Le projet est prévu sur douze semaines.

Objectifs

Les objectifs définis avec le collègue d'anglais sont les suivants :
- Favoriser l'expression orale de la langue anglaise.
- Faire prendre conscience de la musicalité de la langue.
- Développer les compétences vocales à l'expression musicale en langue anglaise
- Sensibiliser les élèves aux différents plans sonores (bruitage, voix, musique et dans la musique, l'écriture polyphonique)

Pour y parvenir, nous visons un objectif de production. Il s'agira de faire le doublage en temps réel d'un extrait filmique en langue anglaise.

Nous utilisons comme support les quatre premières minutes du film d'animation de Tim BURTON, **« Nightmare before Christmas »**, («L'étrange Noël de Mr Jack »).

Le choix du support

La musique de ce film est écrite par Danny ELFMAN. Compositeur célèbre de musique de films, il a réalisé la plupart des bande son des films de Tim BURTON.

Le choix de ce support est validé par plusieurs raisons.
- Il mêle langue parlée et chanson
- Il est musicalement très riche

De manière plus annexe, ce film est d'une grande qualité. Il aborde le thème de la tolérance, la compréhension et l'acceptation de l'autre dans sa différence.

Lors du travail, il s'avère très rapidement que ce film remporte l'adhésion des élèves. De surcroît, les personnages permettent aux élèves de s'investir dans des rôles originaux (sorcières, monstres, squelettes...). Cela favorise la diversité des expressions vocales et de timbres inédits.

Répartition des rôles

Les tâches entre les deux disciplines se sont globalement réparties ainsi :

- En anglais :
o travail de prononciation et de l'expression parlée.
o travail d'écoute à partir du texte des dialogues et de la chanson.

- En éducation musicale :
o analyse de la bande son, travail de bruitage.
o travail sur les expressions et modes vocaux.
o travail du chant.
o développement de la sensibilité aux paramètres de la langue parlée.

L'analyse préalable du film

L'analyse du passage choisi se divise en deux grandes parties :

- Un texte introductif, narratif.
Sur la version originale, la voix est très expressive, utilisant des intonations variées, avec des changements brusques de débit (tempo) et de rythme.

- La chanson « This is Halloween » qui constitue l'essentiel du travail vocal s'enchaîne ensuite.

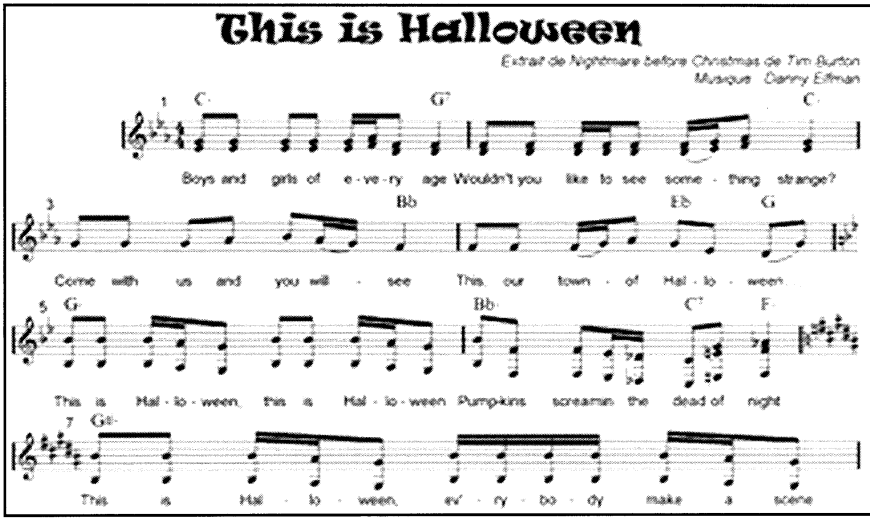

Extrait de la chanson « This is Halloween »

La musique est riche, les harmonies variées (modulations fréquentes) entraînant une
ligne mélodique difficile. De nombreux passages sont écrits en polyphonie.
Le rythme binaire est basé sur la double croche, le tout sur un tempo rapide. Le travail de diction de la langue anglaise est donc particulièrement délicat.
De plus, et c'est une grande richesse, la chanson est construite sur l'intervention de nombreux personnages, ce qui permet des passages de solistes ayant des caractères bien définis.
Il s'avère que le projet est ambitieux et difficile à réaliser dans le temps imparti.
Aussi, des moyens pour accélérer les apprentissages et favoriser un travail autonome de l'élève sont mis en place.

La préparation

Afin d'atteindre l'objectif de production, à savoir le doublage de l'extrait filmique, le travail préparatoire est le plus difficile et très long à réaliser. De nombreux documents bureautiques, sonores et audio-visuels sont à créer.

Recréer la vidéo

Pour réaliser notre objectif de production, il faut avoir l'extrait vidéo sans les dialogues ni les bruitages mais avec la musique. La réalisation de ce document nécessite de nombreuses manipulations.

Extraction de la vidéo

Il faut donc extraire le passage vidéo à partir du DVD sans la bande son. De nombreux logiciels offrent cette possibilité comme DvdX par exemple.

Recréation de la bande musicale

Il faut recréer toute la musique pour la coller à la vidéo. C'est un travail très long et complexe. En fait, une partie de l'introduction (les passages sans les voix) utilise la bande son originale. La musique sur les passages parlés a été enregistrée en Midi à l'aide de sons synthétiques.

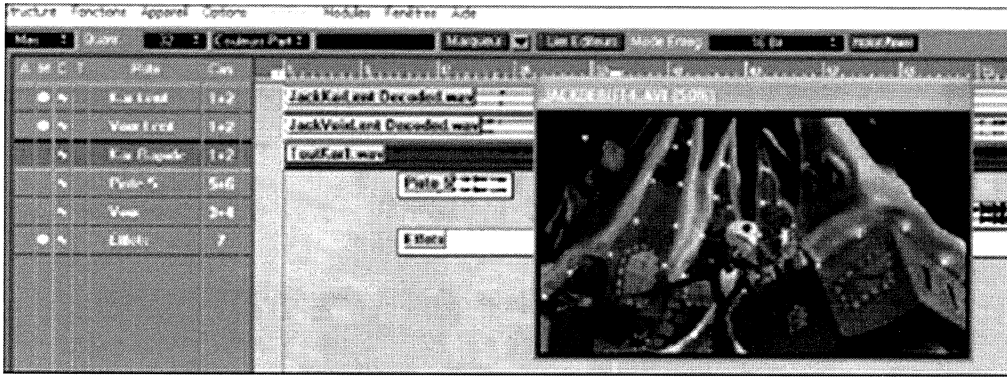

Le logiciel Cubase pour le travail de recréation de la bande-son

Synchronisation Vidéo – Bande musicale

Mais pour l'usage prévu, il a fallu adapter le tempo pour tout synchroniser avec le film. Puis, pour des raisons pratiques, transformer ce fichier Midi en son audio.

Exercices d'écoute

Le travail sur l'intonation vocale s'appuie sur un autre passage dialogué du film. Une présentation multimédia pilotant cet extrait permet un apprentissage et une évaluation facile à mettre en oeuvre.
Pour la réalisation de cet exercice, une extraction vidéo du passage à travailler est faite à l'aide du logiciel DvdX. Puis, la présentation multimédia est réalisée avec Asymétrix Présentation qui permet de piloter
cet extrait à l'image près.

Création d'un CD de travail pour les élèves

Pour favoriser un travail autonome et pour surmonter les difficultés musicales et langagières, le collègue d'anglais a accepté d'enregistrer sur la bande son la chanson sur un tempo lent. Les élèves ont donc un CD Audio de travail comprenant 4 pistes :

- Le chant avec voix (professeur d'anglais) sur un tempo lent
- La version accompagnement sur tempo lent
- La version originale au tempo
- La version accompagnement au tempo

Les Activités en cours d'éducation musicale

Les activités décrites succinctement ci-dessous ont été menées sur plusieurs semaines et ne correspondent pas à une chronologie stricte des cours, plusieurs activités étant réalisées au sein de la même heure.

Analyse de la bande son

A partir du synoptique du texte de la chanson sur feuille, les élèves ont àanalyser les différentes couches sonores du film en écoutant la bande son sans les images (bruit, musique, voix).

Texte	Type de voix	Bruits annexes
[Shadow:] **Boys and girls of every age** **Wouldn't you like to see something strange?**		
[Siamese Shadow:] **Come with us and you will see** **This, our town of Halloween**		
[Pumpkin Patch Chorus:] **This is Halloween, this is Halloween** **Pumpkins scream in the dead of night**		
[Ghosts:] **This is Halloween, everybody make a scene** **Trick of treat till the neighbors gonna die of fright** **It's our town, everybody scream** **In this town of Halloween**		

Extrait du tableau synoptique à compléter

Ils ont à s'attarder sur les modes d'expressions vocales utilisées (chuchoter, crier, déclamer…), décrire les timbres vocaux (voix rauque, soufflée, nasillarde, pincharde..) et les reproduire.

Ils ont à analyser également les bruits, imaginer ce à quoi ils correspondent et inventer une manière de les reproduire.

Recherche et répartition des bruitages
Suite au travail précédent, certains élèves ont en charge de trouver de manière concrète, avec un outillage simple, comment réaliser les différents bruitages. Ce travail d'apparence facile montre la difficulté à synchroniser et à anticiper la réalisation. Cet exercice n'a pu être mené jusqu'au bout, trop consommateur de temps.

Sensibilisation à la musicalité de la langue
Pour faire comprendre la notion de musicalité, des exercices d'écoute sur des dialogues du film sont construits. Ils portent essentiellement sur le paramètre de la hauteur (intonation vocale). L'exercice consiste à retrouver le schéma intonatif vocal parmi trois proposés.

Après une phase de sensibilisation en situation collective, les élèves peuvent effectuer le travail d'écoute en salle réseau par groupe de deux.
Ce dispositif permet à l'élève d'observer, d'écouter à sa guise et à son rythme, les exercices. L'écoute devient subtile et rend sensible les élèves aux courbes intonatives de la voix parlée, très difficiles à percevoir (voir article bulletin N°194).
Une évaluation sur ce même principe est effectuée en classe. Pendant que l'enseignant diffuse l'exemple sonore, les élèves cochent sur leur feuille, la courbe vocale entendue.

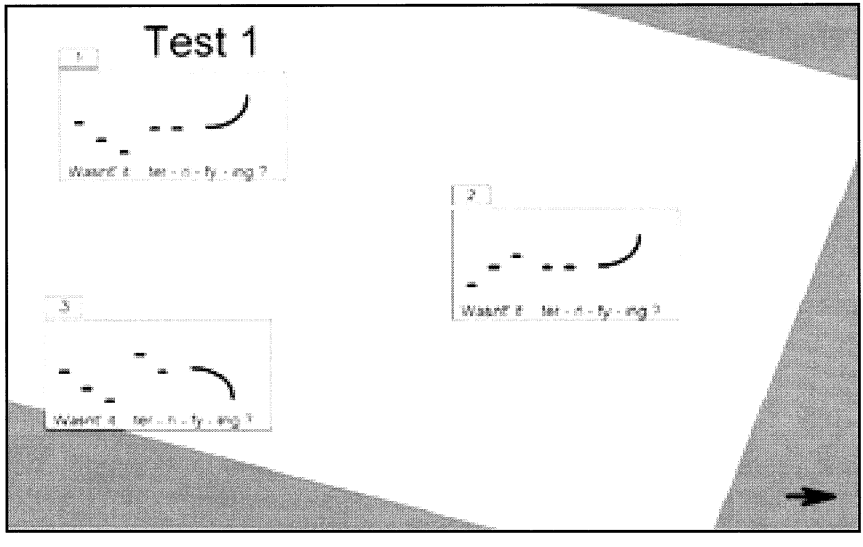

Retrouvez, parmi les trois shémas intonatifs proposés, celui qui a été entendu

Travail vocal
L'apprentissage de la chanson est assez long compte tenu des multiples difficultés : langue anglaise, prononciation, articulation, rythme, tempo, mélodie et bien sûr polyphonie.
Les élèves apprennent toute la chanson, sans distinction des rôles. Les voix sont réparties selon la polyphonie. Malgré une certaine bonne volonté et un travail acharné, les passages polyphoniques sont difficilement assimilés, notamment pour les garçons.
Puis, selon les passages, des solistes sont définis. Ils doivent interpréter leur rôle avec un mode vocal adapté au personnage qu'ils incarnent. Ce travail d'interprétation désinhibent les élèves qui se prêtent volontiers au jeu. Le collègue d'anglais souligne que cette interprétation permet aux élèves d'appliquer un schéma intonatif somme toute normal alors qu'ils pensent l'exagérer de par leur interprétation théâtralisée.

Production finale
A l'issue des douze semaines, il était prévu de présenter le travail aux parents et aux collègues. Un problème d'organisation n'a pas permis de réaliser cette production sous la forme prévue. Les élèves ont donc simplement enregistré en temps réel leur travail. Le résultat que vous pouvez entendre est le mixage de deux prises de son réalisées en 20 minutes. Il reste donc très proche d'un travail en temps réel car non remanié (juste un peu d'effet dans les voix).
Pour l'enregistrement, les élèves solistes devaient se déplacer au moment voulu près de 3 micros disposés dans la salle devant le choeur. Le travail des bruitages n'ayant pas abouti faute de temps, seuls l'empalement des citrouilles sur les grilles du cimetière et les applaudissements à la fin ont été réalisés par l'ensemble de la classe.

Constat
A l'écoute de l'enregistrement final, on peut émettre beaucoup de critiques, justesse, polyphonie quasi inexistante, articulation…
Mais doit-on juger ou évaluer par rapport à un idéal ou par rapport aux progrès accomplis par les élèves pour arriver à ce résultat, même modeste ?
Si l'on mesure le chemin parcouru par un grand nombre d'élèves, alors on peut dire que le résultat est très positif. La voix off du début est réalisée par un élève choisi pour son timbre vocal mais d'un niveau très faible en anglais. Réécoutez les solistes, le bourgmestre, les sorcières, fantômes et autre squelette sans oublier le choeur, les progrès accomplis dans la langue anglaise, dans l'expressivité vocale, dans l'investissement personnel sont indéniables.
Il n'y a pas non plus d'auto satisfaction à avoir. L'idéal de perfection doit tout de même rester un objectif, même inatteignable, pour continuer à avancer, à progresser, à être exigent et rigoureux, tout en essayant de préserver des moments de plaisirs musicaux partagés.
C'est en combinant ces critères apparemment contradictoires que l'enseignement de l'éducation musicale sera une discipline à part entière dans le cursus éducatif des élèves.

Etienne GEGOUT

Itinéraires de découvertes
Textes officiels
http://www.education.gouv.fr/botexte/bo020829/MENE0201759C.htm

DvdX (freeware)
Téléchargement :
http://www.labdv.com/dvdx/
Tutoriel :
http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/musique/tremoulhac/DVDx/tutordvdx.html

Asymétrix Présentation (usage gratuit pour l'éducation nationale)
Téléchargement à partir de l'Espace de Téléchargement d'Outils pour l'écoute et la création :
http://www.ac-nancy-metz.fr/em/cgi-bin/telechargement/

Quelques documents
Vidéo avec le doublage des élèves :
http://www.ac-nancy-metz.fr/em/dato/Tchar/Jack/Doublage_Jack_45.zip
Exercices d'écoute de l'intonation :
http://www.ac-nancy-metz.fr/em/cgi-bin/Interaca/default.asp?QRechercheG=intonations%20vocales

APEMU REUNION **Samedi 19 janvier 2008**

L'année 2008 commence par toute une série de rapports édités et par l'attente des nouveaux programmes pour les collèges. Beaucoup de discours officiels ou plus « borderline » jalonnent cette période : ouvrons nos parapluies, gardons nos idées claires et restons optimistes et vigilants!

Rappel, les anciens rapports, textes et discours :

- 2004 rapport de M Baqué et de Mme Juppé Leblond : il faut rendre la musique facultative en 3ème et donner plus de diversité avec de la danse, de l'audiovisuel…Les profs de musique n'en peuvent plus de l'hétérogénéité de leur public, ils ne font plus face, il faut les soutenir en leur allégeant la tâche : enseigner en 6ème 5ème et 4ème, voire en primaire pour les aérer un peu, en bref : un sauvetage humanitaire d'urgence sans que les concernés ne le demandent…

- 2005 rapport sur « la politique des pouvoirs publics dans le domaine de l'éducation et de la formation artistiques » de Mme Marland Milittelo (députée) : plus d'interaction entre les collectivités locales et les établissements, une action culturelle de tout instant pour toutes les disciplines (cf les projets sur la culture scientifique pour sauver les sciences, là aussi, une action humanitaire à grande échelle !), une formation proposée à tous les enseignants pour gérer un projet culturel…
beaucoup de propositions, peu de réalisation sauf pour une prise de conscience locale des actions possibles dans le domaine culturel et de leur intérêt pour les partenaires extérieurs !

- livre d'un conseiller de Chevènement sorti lors de la campagne présidentielle dans lequel Chevènement explique qu'en grand connaisseur du sujet, il vaut mieux, pour enseigner en collège, un modeste joueur de flûte (traversière) qu'un agrégé surdiplômé.. ; et surtout, ça coûte moins cher ! (commentaire personnel : «un étranger est arrivé un matin…de son pipeau il sortait des sons bizarres…tous les rats le suivirent et quittèrent la ville la laissant déserte et sans vie…»)

- octobre 2007 : fameux discours de Claude Allègre lors d'un colloque sur les statuts des enseignants : vous le connaissez tous, en résumé : à quoi sert l'enseignement de la musique pour tous ? (question de fond…de placard bien sûr !)

- Et un nouveau rapport ! : 14 décembre 2007, celui de M Gross, Inspecteur Général en… ?
Ce rapport s'appuie sur les précédents ! En voici quelques idées :
. généralisation de l'enseignement de l'histoire des arts de la maternelle au baccalauréat pour tous
ouvrir les champs des connaissances artistiques : diversifier les domaines comme la danse, l'audiovisuel (devinez qui est derrière tout cela ? Mais, si, faites le lien avec les anciens rapports, vous allez trouver !)
. rapprocher les Ministères de la culture et de l'éducation nationale pour une meilleure complémentarité
. 2 ans d'enseignements théorique (6ème 5ème) (en quoi consistera cet enseignement ? Mozart est né.. .a vécu…a composé… ?) suivis, si réussite, de 2 ans de pratiques dans des arts diversifiés (vous avez deviné d'où ça vient tout ça ?)
. savoir lire les signes d'une partition, ceci est un objectif (! ?) (mais si voyons, en septembre j'apprends le do, en octobre le ré, en novembre le mi… quel épanouissement pour nos élèves… s'ils atteignent la 4ème !)
Donc, l'apemu a répondu par un courrier et une demande d'entretien auprès du ministre pour redire clairement la mission de l'enseignant en éducation musicale (la copie du courrier était pratiquement prête puisque l'on répète les mêmes choses depuis un certain temps…mais enseigner, c'est répéter… !)

- Commission Pierre Baqué (eh oui, c'est lui !) : elle réfléchit sur plusieurs sujets :
. la gratuité dans les grands musées pour les enseignants afin de les pousser à y emmener des élèves…
. mettre en oeuvre l'enseignement de l'histoire de l'art (un professeur responsable par établissement, pas d'heures fléchées pour cet enseignement, pas de capes prévu)
. les droits d'utilisations des oeuvres
Bon courage M Baqué !

- faculté de Lyon : le département de musicologie de Lyon2, par décision locale, doit rendre 30% de ses horaires d'enseignement. Les collègues du supérieur se battent contre cela et notamment les étudiants. Les enseignements touchés seraient :
les technologies nouvelles / la physiologie de la voix / la musique actuelle et les chansons
Bref, tout ce qui prépare à l'enseignement (décision interne au département de musicologie…).
L'apemu prend rendez-vous avec le directeur de l'UER pour mettre les choses au clair sur ce que nous percevons comme un repli…

Un nouveau diplôme (commun à toute l'Europe) est en préparation pour l'enseignement : le master (à la place du capes). Ce diplôme serait obtenu par validation avec deux parties : une partie théorique, puis, en 2ème année, un mémoire sur une situation d'enseignement. Espérons que, pour cette deuxième année, il sera fait appel aux tuteurs comme maintenant car les stagiaires seront en responsabilité en collège… mais avec quels horaires ?

Le nouvel enseignant titulaire de ce master chercherait ensuite à se placer dans un établissement. Il aura un statut privé (gestion de carrière) tout en étant fonctionnaire d'état… !
Rappel : actuellement, le stagiaire 2ème année effectue 6 à 8 heures d'enseignement en responsabilité…
Rappel (bis) : l'IUFM est maintenant intégrée à la faculté Lyon 1 (formation initiale)

- Nouveaux programmes : ils seront connus bientôt et relus, débattus et amendés au printemps, lors des réunions départementales qui seront donc impératives et immanquables !

- Socle commun : deux livrets d'évaluations (l'un très patrimonial, l'autre moins) sont actuellement expérimentés dans une zone de l'académie. La musique n'apparaît que diffuse avec 3 critères dans le chapitre «culture humaniste» mais les compétences et connaissances développées en musique peuvent servir à l'évaluation de tout le reste (langues, sciences, français…). Il faudra impérativement en musique que tous, enseignants et formateurs, se mettent d'accord sur les termes «connaissances» et «compétences » qui son intimement liés. Ceci sera certainement expliqué lors du travail sur les nouveaux programmes.
L'apemu n'est pas un syndicat. C'est une association qui a pour vocation de réfléchir sur l'enseignement de la musique au collège et lycée et de défendre la discipline. Vous pouvez aussi vous adresser auprès de vos syndicats pour connaître un point de vue différent ou plus complet.
Tous ces rapports, discours, mots divers, ne doivent pas vous anéantir : l'apemu, les syndicats, les institutions sont également là pour veiller, en parallèle, sur l'avenir de notre enseignement. Mais tout ceci doit vous vous faire réagir.
Et bien sûr, une fiche d'adhésion pour 2008 vous attend page 16 (c'est un premier pas !)

Dominique Terry

Amour, délice et orgue

Par Emmanuel Thiry (Rouen), suite à une conversation sur le forum des professeurs de musique.

L'orgue, ah l'orgue !
Alors si je comprends bien, c'est le gros tuyau à bouche, dressé sur les gambes à deux pieds qui fait un biseau avec sa languette sur la cloison interne de la lèvre supérieure.
Cela faisant vibrer les hanches, ça déclenche le son du corps au fond du bois.
Le tout étant accompli sur un large et robuste sommier où le simple toucher de l'organise tateur actionne, par l'intermédiaire des vergettes, les clapets des boursettes pour balancer la purée dans les tuyaux des bombes hard, pour faire chanter le son des quintes des voix célestes et autres voix humaines.
Montre et nous ça, et Prestant s'youplait.
Quel récit ! Pour cela, j'imagine qu'il faut sortir le grand jeu. Ainsi se ferait l'accouplement récit/grand jeu sans forcément la présence des pédales.
Ce serait sûrement pas un nazard non plus Quintaton traine par là.
Pour sûr, ça ne donne pas le bourdon, restons positif tout en admirant ce magnifique buffet.
Ah là là , l'orgue, quelle régale. Dire que pendant ce temps, Widor dure.

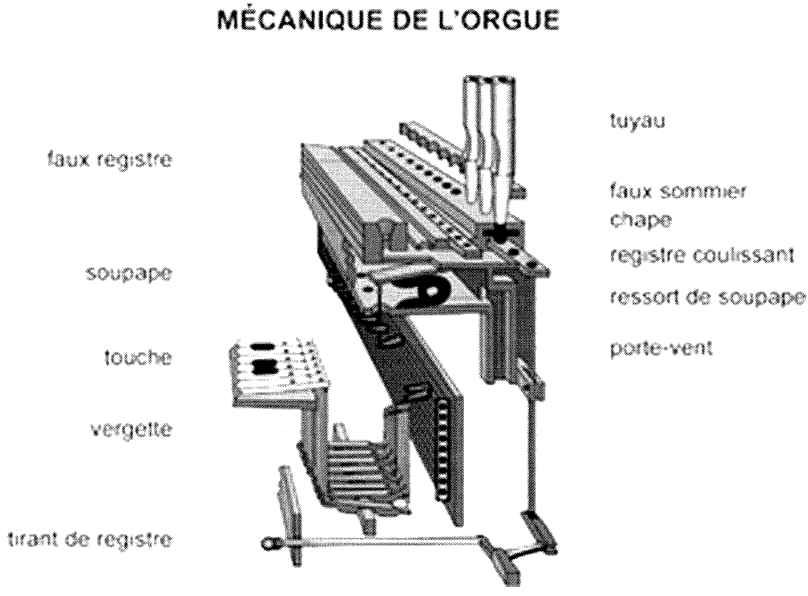

Aix - Marseille
Martine Honorat :
12 avenue d'Indochine 13100 Aix - en - Provence
04 42 21 35 64 *martinehonorat@wanadoo.fr*

Amiens
Sabine Dommanget :
5 rue de l'Abbé Danicourt 80260 Naours
jcsab@tele2.fr

Besançon
Françoise Cuynet
26 rue Renan 25000 Besançon
03 81 83 27 99 fcuynet@nerim.fr

Bordeaux
Catherine Baudy :
12 allée François Villon 33510 Andernos
05 56 26 25 86 *catherine.baudy@wanadoo.fr*

Caen
Patrick Leroy :
2 Allée de la Glacière Résidence Le Parc de Lébisey
14200 Hérouville Saint-Clair
pl-leroy@wanadoo.fr

Clermont - Ferrand
Claude Laporte : 10 bd Léon Malfreyt
63000 Clermont - Ferrand
laporte.claude@libertysurf.fr

Corse
Emmanuelle Mariini : Résidence l'Aiglon Bât. B
rue du Ch. Colombani 20200 Bastia
m.emmanuelle@wanadoo.fr

Créteil
Francine Brun : collège J.B. Clément
5 rue Chardavoine 93440 Dugny
06 14 61 39 67 *brunfrancine@club-internet.fr*

Dijon
Renata Harbulot : 3 allée de la Source 21000 Dijon 03
80 41 31 40 *renata.harbulot@orange.fr*
Christine Vallin : Verseaux 71740 St Maurice
03 85 26 23 91 *christine.vallin@wanadoo.fr*

Grenoble
Martine Bertier-Wolfrom :
12 rue Barral de Montferrat 38100 Grenoble
tél/fax : 04 76 47 92 17 *ma.berwol@free.fr*

La Réunion
Catherine Pey :
12 chemin des Fleurs 97490 Ste Clotilde
02 62 52 58 72 *pey.cat@voila.fr*

Lille
Maud Covain :
17 rue Robinson 59213 Sommaing/Ecaillon
03 27 29 58 80 *maud.covain@libertysurf.fr*

Limoges
Dominique Habellion :
5 rue d'Aixe 87920 Condat sur Vienne
05 55 30 67 65 *domi.habellion@laposte.net*

Lyon
Hélène Haranger :
27 rue Anatole France 69580 Sathonay Camp
04 78 08 14 49*heleneharanger@club-internet.fr*
Mireille Chovet :
6 Impasse des Verriers 42610 St Romain le Puy
04 77 76 97 70 *mireille.chovet@actinov.com*
Anne-Françoise Garny :
3 rue des joncs 01000 Bourg - en - Bresse
04 74 50 32 65 *annefg@wanadoo.fr*

Martinique
Benoît Lenglet :
appt.5 résidence Casamarina Quartier Mondésir
97290 Le Marin
05 96 74 03 82 *benoit.lenglet@wanadoo.fr*

Montpellier
Marie-Thérèse Pouget :
496 avenue Pasteur 34490 Lignan sur Orb
tél/fax : 04 67 32 73 03
mt.pouget@tele2.fr
Jean-Michel Vallot :
71 avenue Mermoz 66000 Perpignan
04 68 67 52 01
Carmen Ceresuela :
B.P. 14 66120 Font - Romeu
carmen.ceresuela@laposte.net

Nancy - Metz
Hélène Wagner :
23 A rue Lavigerie 54000 Nancy
03 83 40 83 28
helene.wagner@ac-nancy-metz.fr

Nantes
Jean-Martial Fouilloux :
33 rue Maurice Lagathu 44000 Rezé
06 77 90 04 95
jean-martial.fouilloux@wanadoo.fr

Nice
Erik De Brun :
4 rue Charles Peguy 06100 Nice
04 93 52 26 49 / 06 77 18 67 62
e.debrun@wanadoo.fr

Orléans - Tours
Julien Nay :
33 rue de Brest 37100 Tours
06 82 47 09 83 *julien.nay@wanadoo.fr*

Paris
Denis Féau :
7 rue du Dessous des berges 75013 Paris
01 43 20 24 25 *denis.feau@free.fr*

Poitiers
Brigitte Berthommé :
Mautré 79400 Azay - le - Brûlé
05 49 05 74 75
brigitteberthomme@liberty-surf.fr

Reims
Philippe Poisson :
22 rue Antoine Parmentier 10300 Sainte savine
03 25 79 50 60 *philippe.poisson@wanadoo.fr*

Rouen
Patrice Latour :
9 rue de Neuvillette 76240 Mesnil Esnard
02 35 79 83 40 *pmlatour@hotmail.com*

Strasbourg
Béatrice Larat-Belliot:
12 place Mathieu Zell 67200 Strasbourg
03 88 26 36 24 *larat-belliot@noos.fr*

Toulouse
Marie-Stéphane Punsola:
11 ch Gaylar 31270 Cugnaux
05 67 74 29 72 / 06 81 90 34 10
marie-stephane.punsola@tiscali.fr
Goday Ramos Pascale:
6 place de l'église 31290 Avignonet Lauragais
05 34 66 23 12 / 06 22 63 06 73
pascalegoday@aliceadsl.fr

Versailles
François Chaumeil :
32 rue Albert Thomas 75010 Paris
01 42 49 22 59 f.*chaumeil@noos.fr*
Anne Lemarchand :
218 rue du Maréchal Foch 78410 Flins sur seine
01 30 95 78 10 *anne.lemarchand@freesbee.fr*

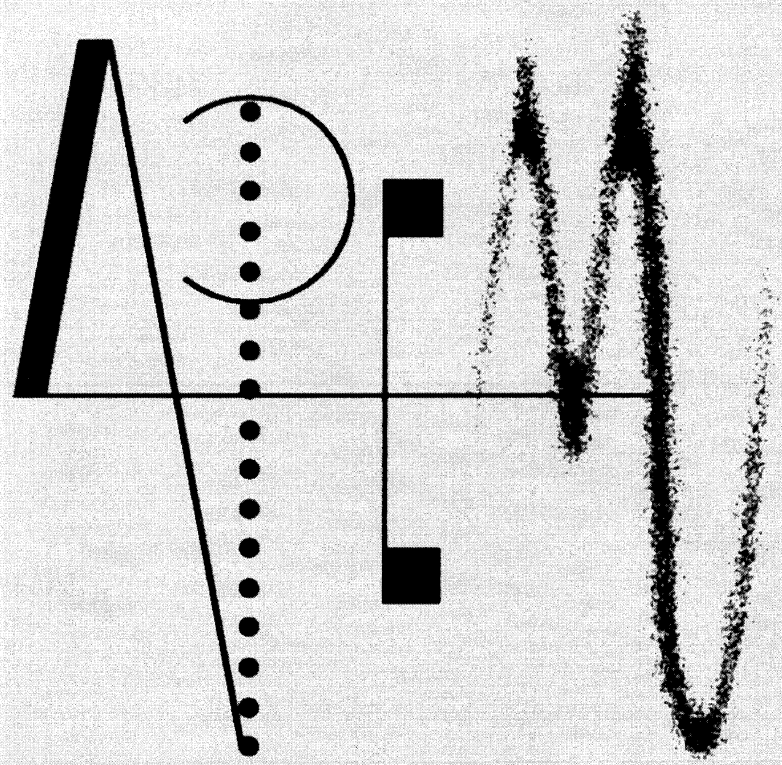

Imprimerie LM Print - Saint Symphorien d'Ozon (69)
Mise en page: Dominique Terry/Nicolas Robin
Dépôt légal : 1er trimestre 2008 - ISSN : 1265 - 3462
Abonnement : 38 € - Prix de vente au numéro : 9,50 €